

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly

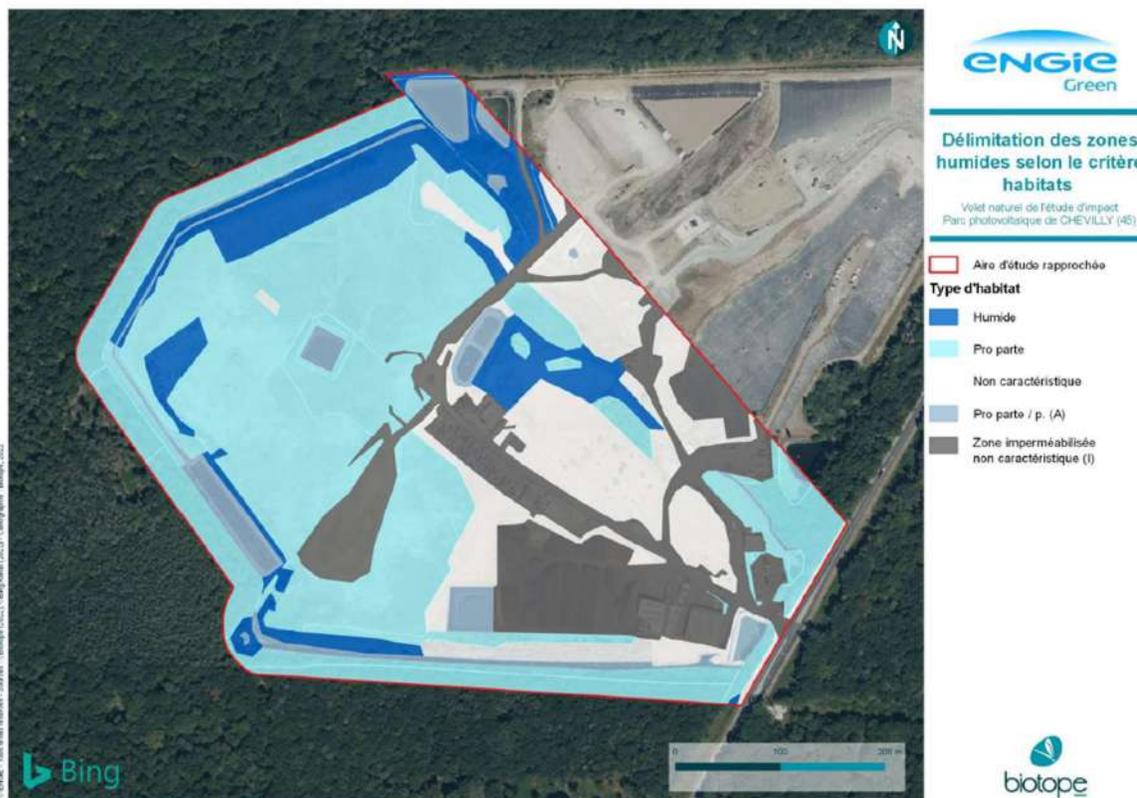


Figure 67 : Délimitation des zones humides selon le critère habitat – Source : Biotope

Suite à l'ensemble des différentes analyses (habitats au titre de l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié), les habitats humides (H) atteignent un recouvrement cumulé de 12,2 % de l'aire d'étude rapprochée, les secteurs potentiellement humides (pro parte/p.) 47,1 %, et les végétations non caractéristiques 15,9 %.

Seule une analyse des sols pourra statuer sur le caractère humide des végétations potentiellement humides et non caractéristiques.

6.3.4.3.3 Analyse du critère « sol » (sondages pédologiques)

Parmi les 14 sondages réalisés au sein de l'aire d'étude rapprochée, tous peuvent être classés humides au titre de l'arrêté du 1er octobre 2009. Ces sondages présentent des traces d'hydromorphie au-dessus de 50 cm et s'intensifient en profondeur.

Les sols du site ont subi d'important remaniements et présentent, sur certains points, des horizons organiques enfouis ou des horizons argileux en surfaces. De plus, le site présente une variabilité importante de la micro-topographie, liée notamment à des travaux de terrassement. Ces différents éléments rendent une délimitation précise des zones humides difficile.

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly

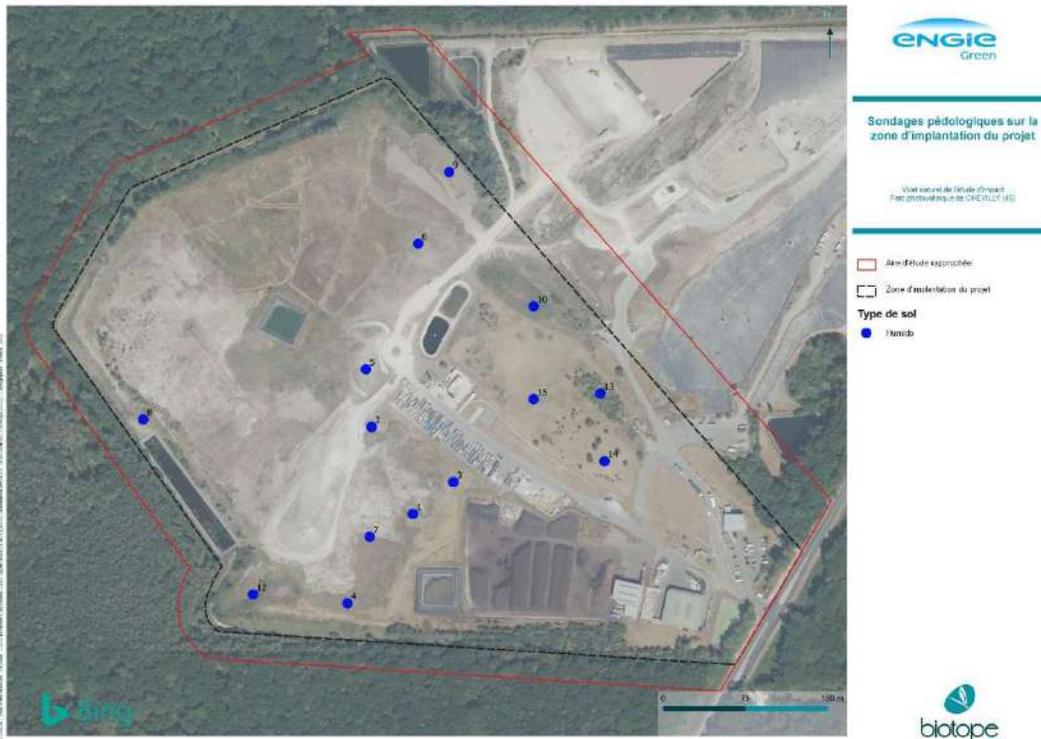


Figure 68 : Sondages pédologiques sur la zone d'implantation du projet - source : Biotope

Les résultats des sondages sont présentés dans le tableau suivant.

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Tableau 12 : Résultats des sondages pédologiques - source : Biotope

Num	Date	Prof Max	Redox Min	Redox Max	Reduc Min	Reduc Max	Tourbe Min	Tourbe Max	Remanié	Drainant	Refus	Sol	Commentaire
1	24/11/2023	60	10	60					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 10 cm à 60 cm, couche de matière organique entre 30 cm et 40 cm. Sol trop compact
2	24/11/2023	55	15	55					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 15 cm à 50 cm. Nombreux cailloux
3	24/11/2023	60	20	60					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 20 cm à 60 cm. Nombreux cailloux
4	24/11/2023	90	15	90					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 15 cm à 90 cm, présence d'eau à 90cm
5	24/11/2023	75	5	75					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 5 cm à 75 cm. Sol trop compact
6	24/11/2023	80	10	80					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 5 cm à 75 cm. Sol trop compact
7	24/11/2023	120	10	120					Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques dès 10 cm
8	24/11/2023	120	5	120					Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques dès 5 cm
9	24/11/2023	120	15	110	110	120			Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques de 15 cm à 110 cm puis réductives de 110 cm à 120 cm
10	24/11/2023	120	15	120					Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques de 15 cm à 120 cm
12	24/11/2023	120	10	120					Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques de 10 cm à 120 cm
13	24/11/2023	100	5	100					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 5 cm à 100 cm, accentuation. Sol trop compact
14	24/11/2023	120	15	120					Oui	Non	Non	H	Traces rédoxiques à partir de 15 cm. Couche d'argile entre 15 cm et 40 cm.
15	24/11/2023	70	10	70					Oui	Non	Oui	H	Traces rédoxiques de 10 cm à 70 cm. Sol trop compact

Prof : Profondeur du sondage ; Redox : sol rédoxique ; Reduc : sol réductique ; Tourbe : sol tourbeux ; Remanié : présence d'un sol remanié ; Drainant : présence d'un sol drainant limitant l'observation des traces d'hydromorphie ; Refus : Refus de tarière ; Sol : type de sol.
 H : sol caractéristique de zone humide ; NH : sol non caractéristique de zone humide ; Indéterminé : sondage dont les caractéristiques ne permettent pas de statuer sur le caractère humide (refus de tarière à faible profondeur, contextes particuliers cités dans la circulaire du 18 janvier 2010 "luciosols développés dans des matériaux très pauvres en fer, le plus souvent calcaires ou sableux et en présence d'une nappe circulante ou oscillante très oxygénée ; podzosols humiques et humoduriques").
 Les profondeurs minimales (Min) et maximales (Max) sont données en centimètres.

6.3.4.3.4 Conclusions concernant les zones humides et enjeux associés

L'ensemble des 14 sondages pédologiques menés sur les habitats p. et NC en périphérie des casiers de stockage, présente des traces d'hydromorphie au-dessus de 50 cm s'intensifiant en profondeur (jusqu'à 1.20m ou l'arrêt par refus de tarière). Le remaniement des horizons pédologiques a également pu être observé sur la totalité des points avec parfois la présence d'horizons organiques enfouis ou d'horizons non cohérents, remaniés ou inversés. Le classement selon les classes GEPPA n'est donc pas aisé malgré l'apparition de traces dès les premiers 25 centimètres avec intensification en profondeur (classe V). L'existence de nombreuses micro-topographies, et le positionnement aléatoire des observations ne permet pas d'aboutir à une délimitation précise des zones humides d'après le critère sol (présence de sols caractéristiques entre 129.14 et 140.86 m d'altitude). A cela s'ajoute l'observation de végétations caractéristiques de zones humides à des hauteurs variant sur le site de 126.66 à 139.16m. Ont notamment été observées des prairies humides du *Ranunculo repentis* - *Cynosurion cristati* en haut de butes suite aux variations d'occupation des sols liées aux modifications de pression de gestion par rapport aux inventaires botaniques menés en 2022 (apparition de végétations caractéristiques de zone humide sur des secteurs initialement surpâturés).

Au regard des données bibliographiques analysées et de la pédologie locale (Rédoxisols / sols argileux, hydromorphes, du massif forestier d'Orléans), la présence de milieux humides sur le site avant exploitation était fortement probable avec des horizons pédologiques originels argileux (et donc très peu perméables à imperméables) et la présence d'une nappe superficielle avec un engorgement prononcé en période hivernale ou de fortes précipitations. Le remaniement des sols jusqu'en 2009, aboutissant aux horizons actuels, bien que déstructurés, sont marqués par des traces d'hydromorphies liées probablement à la saturation régulière en eau liées aux apports météoriques et à la stagnation de l'eau dans le sol. Ce type d'observation est typique du mode d'alimentation de zones humides de plateaux. Localement le développement de végétations caractéristiques de zones humides issues de la banque de graine du sol d'origine est également visible, lorsque la gestion pratiquée par SUEZ est moindre.

En l'absence de nappe alluviale, et du fait des conditions topographiques particulières du site (microtopographie très importante, habitats humides en secteur de pente ou point plats légèrement surélevés), le recours à une étude complémentaire des conditions hydrogéomorphologiques (analyse piézométrique) ne semble pas envisageable pour délimiter finement les zones humides du site.

Au regard de ces éléments, l'impact sur les zones humides ne peut actuellement être évalué. Un échange avec la DDT du Loiret apparaît nécessaire afin de pouvoir statuer sur la prise en compte du critère pédologique sur ces sols remaniés, et donc sur le dimensionnement des impacts et mesures ERC. La délimitation des zones humides du site demeure donc incomplète et assujettie aux choix méthodologiques qui seront réalisés.

6.3.5 Faune

6.3.5.1 Insectes

6.3.5.1.1 Etude de l'aire rapprochée

Les données communales récentes (2010 et postérieures) sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et sur le site participatif Obs'45 ont été reprises pour la commune de Chevilly. Le site INPN recense 79 espèces d'insectes sur la commune et le site obs'45 recense 36 espèces.

7 espèces sont patrimoniales au sein de cette liste d'espèces : le Petit collier argenté (*Boloria selene*), le Miroir (*Heteropterus morpheus*), l'Hespérie du Brome (*Carterocephalus palaemo*),

l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), le Leste des bois (*Lestes dryas*), la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), l'Anax napolitain (*Anax parthenope*).

30 espèces d'insectes (18 lépidoptères, 7 odonates et 1 coléoptère) sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée :

- 26 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain dont notamment l'Azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*) ;
- 4 espèces non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces :
- Petit collier argenté (*Boloria selene*) ;
- Miroir (*Heteropterus morpheus*) ;
- Hespérie du Brome (*Carterocephalus palaemo*) ;
- Leste des bois (*Lestes dryas*).

Ces quatre espèces, connues sur la commune de Chevilly (sources : INPN et/ou Obs'45) restent potentielles sur l'aire d'étude rapprochée et seront prises en compte dans la suite de cette analyse. Les autres espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie sont considérées comme absentes de la zone.

La richesse entomologique est modéré compte tenu du contexte de l'aire d'étude rapprochée. En effet, elle est liée à la grande diversité d'habitats favorables à la reproduction des odonates (mares, étangs, prairies inondables) et aux papillons (prairies et pelouses de fauche).

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Delt. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	VU	-	-	Fort	Espèce affectionnant les eaux stagnantes en milieu forestier. L'espèce peut être présente au niveau de la mare du site.	Fort
Azuré des cytises <i>Glaucopsyche alexis</i>	-	-	LC	NT	DZ	-	Moyen	Espèce essentiellement xéro-thermophile, fréquentant les friches, les pelouses bordées d'ourlets buissonnants et les forêts claires. Population utilisant les friches de l'aire d'étude comme habitat de transit voire de reproduction.	Moyen
Hespérie du brome <i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	NT	DZ	-	Moyen	Espèce peu courante et localisée inféodée aux lisières et clairières forestières à tendances humides. Sur l'aire d'étude rapprochée, l'espèce est considérée comme présente par l'analyse bibliographique. Elle est susceptible d'être observée au niveau des lisières boisées du site.	Moyen
Miroir <i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	VU	DZ	-	Fort	Espèce localisée et en limite d'aire en région Centre-Val de Loire, on la retrouve en lisière et dans les prairies, la plupart du temps en contexte humide. Sur l'aire d'étude rapprochée, l'espèce est considérée comme présente par l'analyse bibliographique. Elle est susceptible d'être observée au niveau des lisières boisées du site.	Moyen
Petit collier argenté <i>Boloria selene</i>	-	-	NT	LC	DZ	-	Moyen	Espèce localisée en France, on la retrouve dans les milieux herbeux humides tels que les prairies humides et tourbières à proximité desquels poussent des Violettes, plantes hôtes de ses chenilles. Sur l'aire d'étude rapprochée, l'espèce est considérée comme présente par l'analyse bibliographique. Celle-ci est susceptible d'utiliser tous les habitats herbeux humides disponibles sur le site.	Moyen

Légende :

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure // Orthoptères, Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Defaut, 2004) : P1 : Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes ; P2 : priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction ; P3 : priorité 3 : espèces menacées, à surveiller ; P4 : priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre (2018)

Figure 69 : Statuts et enjeux écologiques des insectes remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

6.3.5.1.2 Cartographies

Les cartographies suivantes présentent les insectes patrimoniaux et les zones à enjeux de conservation de ces espèces dans l'aire d'étude rapprochée.



Figure 70 : Insectes patrimoniaux – Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Figure 71 : Enjeux de conservation pour les insectes – Source : Biotope

6.3.5.2 Amphibiens

6.3.5.2.1 Etude de l'aire rapprochée

Les données communales récentes (2008 et postérieures) sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et sur le site participatif Obs'45 ont été reprises pour la commune de Chevilly.

Les bases de données mentionnent 11 espèces d'amphibiens sur cette commune : l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), la Grenouille verte (*Pelophylax kl. Esculentus*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*).

11 espèces d'amphibiens sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée :

- 3 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain : la Grenouille commune (*Pelophylax kl. Esculentus*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).
- 8 espèces non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces : Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), Crapaud commun (*Bufo bufo*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et Triton crêté (*Triturus cristatus*).

La richesse batrachologique est modérée compte tenu du contexte de l'aire d'étude rapprochée. En effet, elle est liée à la grande diversité d'habitats favorables à la reproduction des amphibiens (mares, bassin de rétention et fossé inondé) et à la disponibilité de zones d'hivernage (forêt d'Orléans).

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Del. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées observées									
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art.3	LC	LC	-	-	Faible	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité des milieux aquatiques temporaires ou permanents. 1 individu a été observé au sein de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Grenouille commune <i>Peiophryax ki. esculentus</i>	An. V	Art. 4	NT	LC	-	-	Moyen	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente sur toutes les zones aquatiques de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	An. III	Art. 3	LC	LC	-	-	Faible	Espèce essentiellement nocturne privilégiant les forêts de feuillus ou les forêts mixtes présentant une certaine humidité au sol. La journée elle reste cachée dans des cavités humides, sous des pierres ou des écorces, ou dans des troncs d'arbres en décomposition. Plusieurs individus ont été observés au sein de l'aire d'étude.	Faible

Figure 72 : Tableau des enjeux des amphibiens remarquables observées- Source : Biotope

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Del. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées non observées mais considérées présentes									
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	An. V	Art. 4	LC	NT	-	-	Moyen	Espèce affectionnant une grande diversité de site aquatique non empoisonné. Son habitat terrestre est généralement boisé et frais. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et du fossé et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Moyen
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	-	-	Moyen	Espèce des milieux ouverts appréciant les sols meubles nus ou à végétation rase. Elle affectionne les tas de pierres et les vieux murs. Elle se reproduit dans une large gamme d'habitats, généralement de taille réduite et peu profonds. Non observée sur le site mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et des bassins de l'aire d'étude rapprochée.	Moyen
Triton alpestre <i>Ichthyosaura alpestris</i>	-	Art.3	LC	VU	DZ	-	Fort	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité des milieux aquatiques temporaires ou permanents. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et du fossé et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Moyen
Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>	-	Art.3	NT	EN	DZ	-	Fort	Espèce ubiquiste préférant les milieux ouverts. Elle se reproduit dans un large choix d'habitats aquatiques mais évite les sites empoisonnés. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et du fossé et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Moyen
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An. II et IV	Art. 2	NT	NT	DZ	-	Fort	Espèce plutôt exigeante qui recherche préférentiellement les mares permanentes, profondes et étendues. L'habitat terrestre est constitué des boisements, des fourrés et des haies alentours. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Moyen
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Espèce présente en forêt et en milieu prairial se reproduisant dans divers points d'eau notamment temporaire. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et du fossé et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Faible
Rainette verte <i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	-	Moyen	Espèce typique des mosaïques de milieux arborés ou buissonnants entrecoupés de zones ouvertes et de points d'eau ensolés. Si elle apprécie la proximité de la végétation (mares, queues d'étangs), l'espèce peut également adopter un comportement pionnier et coloniser les dépressions temporaires. Espèce non contactée au sein de l'aire d'étude mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Faible
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	Faible	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents, même empoisonnés. Non observée sur le site mais pouvant se reproduire au niveau de la mare et des bassins et être observée en phase terrestre dans les boisements.	Faible

Figure 73 : Tableau des enjeux des amphibiens remarquables considérés présentes – Source : Biotope

6.3.5.2.2 Cartographies

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Les cartographies suivantes présentent les amphibiens patrimoniaux et les zones à enjeux de conservation de ces espèces dans l'aire d'étude rapprochée.



Figure 74 : Espèces d'amphibiens patrimoniaux et ou protégés -Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Figure 75 : Enjeux de conservation pour les amphibiens – Source : Biotope

6.3.5.3 Reptiles

6.3.5.3.1 Etude de l'aire rapprochée

D'après le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), quatre espèces de reptiles sont mentionnées sur la commune de Chevilly (données supérieures ou égales à 1984) : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

Sur le site participatif Obs'45, 1 espèce complémentaire de reptiles est recensée : le Lézard des souches (*Lacerta agilis*). L'espèce a été observée le 8 juin 2008 sur la commune de Chevilly (2 individus recensés).

5 espèces de reptiles sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée :

- 4 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).
- 1 espèce non observée lors des inventaires de terrain mais considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de cette espèce : le Lézard des souches (*Lacerta agilis*).

La richesse herpétologique est faible compte tenu du contexte de l'aire d'étude rapprochée. En effet, sur la zone d'étude encadrée par la forêt d'Orléans, nous retrouvons des milieux humides (mare, bassin de rétention, fossé inondé), des zones buissonnantes, ronciers et pelouse pâturée.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	DAH ZNEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Lézard des souches <i>Lacerta agilis</i>	An. IV	Art. 2	NT	EN	-	-	Très fort	Espèce affectionnant les milieux forestiers ouverts comme les landes, coupes forestières, lisières ensoleillées. On le retrouve également au sein de milieux plus humides comme les prairies hygrophiles, les tourbières, les roselières à assec estival. Aucun individu n'a pu être observé sur le site néanmoins, les secteurs de lisières forestière lui sont favorables. A noter que cette espèce bénéficie d'un plan régional d'action.	Très fort
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Espèce fréquentant un grand nombre de biotopes humides mais on peut la retrouver aussi dans des milieux plus secs si des points d'eau sont localisés à proximité. Trois individus ont été observés au sein de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Vipères aspic <i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Reptile occupant une vaste gamme d'habitats (milieux buissonnants, friches, haies, lisière forestière, milieux pierreux, et bien exposés). Un individu juvénile a été observé au sein de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Un individu a été observé au sein de l'aire d'étude rapprochée au niveau du parking du site.	Faible
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	Faible	Lézard apode qui affectionne la fraîcheur des fourrés et des boisements mais qui peut fréquenter les milieux plus ouverts et secs comme les friches. Un individu observé lors de la première visite du site le 28 avril 2022 sous une des plaques à reptiles.	Faible

Figure 76 : Enjeux des reptiles remarquables dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

6.3.5.3.2 Cartographies

Les cartographies suivantes présentent les reptiles patrimoniaux et les zones à enjeux de conservation de ces espèces dans l'aire d'étude rapprochée.



Figure 77 : Espèces de reptiles patrimoniaux et ou protégés -Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Figure 78 : Enjeux de conservation pour les reptiles – Source : Biotope

6.3.5.4 Oiseaux

6.3.5.4.1 Etude de l'aire rapprochée

6.3.5.4.1.1 En période de reproduction

Les données communales récentes (2010 et postérieures) sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et sur le site participatif Obs'45 ont été reprises pour la commune de Chevilly. Le site INPN recense 70 espèces d'oiseaux sur la commune et le site Obs'45 recense 67 espèces. Au total, 76 espèces sont protégées en France et 26 sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statuts de protection et de conservation : Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), Alouette des champs (*Alauda arvensis*), Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), Bruant proyer (*Emberiza calandra*), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Goéland argenté (*Larus argentatus*), Goéland leucopnée (*Larus michahellis*), Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), Milan noir (*Milvus migrans*), Mouette mélanocéphale (*Ichthyaelus melanocephalus*), Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*), Perdrix grise (*Perdix perdix*), Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), Effraie des clochers (*Tyto alba*), Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), Serin cini (*Serinus serinus*).

56 espèces d'oiseaux sont présentes en période de reproduction dans l'aire d'étude rapprochée :

- 52 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain :
- 41 espèces nicheuses sur l'aire d'étude rapprochée ;

- 11 espèces non nicheuses mais utilisant le site en transit ou en alimentation ;
- 4 espèces patrimoniales nicheuses possibles non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces : Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Serin cini (*Serinus serinus*), Verdier d'Europe (*Chloris chloris*).

La liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée est présentée en Annexe 4.

La richesse avifaunistique est faible compte tenu du contexte de l'aire d'étude rapprochée. En effet, sur la zone d'étude encadrée par la forêt d'Orléans, nous retrouvons des milieux humides (mare, bassin de rétention, fossé inondé), des zones buissonnantes, des ronciers et des pelouses pâturées. Cependant, l'activité de la décharge attire différentes espèces à s'alimenter sur la zone d'étude.

6.3.5.4.1.2 En période inter-nuptiale

En migration pré-nuptiale

44 espèces d'oiseaux sont présentes en période de migration pré-nuptiale dans l'aire d'étude rapprochée :

- 38 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain :
 - 30 espèces nicheuses ou sédentaires ;
 - 6 espèces non nicheuses mais utilisant le site pour s'alimenter ;
 - 2 espèces en halte migratoire ou en migration active.
- 6 espèces patrimoniales non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces : Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Goéland argenté (*Larus argentatus*), Mouette mélanocéphale (*Ichthyæetus melanocephalus*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).

En migration post-nuptiale

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, 5 cortèges d'espèces ont été observés en période de migration postnuptiale :

- Cortège des milieux ouverts : les prairies et les ourlets sont des habitats favorables pour les oiseaux voulant effectuer une halte migratoire, s'alimenter lors de leur migration ou tout simplement se reposer. C'est le cas notamment du Bruant proyer, de la Bergeronnette printanière...
- Cortège des milieux buissonnants / semi-ouverts : ces zones regroupent les friches, les fourrés arbustifs, les alignements d'arbres, les ronciers, servent de zones d'alimentation et de repos pour ces espèces comme le Bruant zizi, la Linotte mélodieuse, la Fauvette grisette...
- Cortège des milieux forestiers : les chênaies, les chênaies/hêtraies et les plantations de conifères servent également de zone d'alimentation, de repos et de dortoir pour ces espèces comme la Buse variable, le Chardonneret élégant, le Pigeon ramier...

- Cortège des milieux humides : les bassins, les mares, les fossés humides, les saulaies servent de zone de repos et de dortoir pour les espèces de ce milieu comme pour le Canard colvert, le Grèbe castagneux.
- Cortège des milieux anthropiques : au sein de ce cortège les oiseaux ne font que s'alimenter ou se reposer.

Au total, 42 espèces d'oiseaux sont présentes en période de migration postnuptiale dans l'aire d'étude rapprochée :

- 36 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain ;
- 6 espèces patrimoniales non observées lors des inventaires mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces : Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Goéland argenté (*Larus argentatus*), Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).

Parmi elles 34 sont protégées au niveau national. Sept espèces sont considérées comme patrimoniales en raison de leur statut particulier : le Bruant zizi et le Goéland argenté considéré comme « migrateur rare » en région Centre-Val de Loire ; le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin, la Cigogne blanche, la Mouette mélanocéphale inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ; et le Vanneau huppé considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge européenne.

En hivernage

Au total, 25 espèces d'oiseaux sont présentes en période d'hivernage dans l'aire d'étude rapprochée (inventaires de terrain de 2022). Parmi elles, 15 sont protégées au niveau national. Trois espèces sont considérées comme patrimoniales en raison de leur statut particulier : le Corbeau freux est considéré comme vulnérable en Europe, le Pouillot véloce et le Tarier pâtre sont considérés comme hivernants rares en région Centre-Val de Loire. Toutes les autres espèces recensées sont communes et ne présentent pas d'intérêt particulier en période d'hivernage.

La figure suivante précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (UICN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger d'extinction ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (PERTHUIS, 2002) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dat. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux boisés									
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art.3	VU	LC	-	-	Fort	En période de reproduction : Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisières des bosquets et des ripisylves. Espèce nicheuse sur le site, plusieurs couples ont été observés à différents endroits dont deux couples au niveau du parking, et d'autres dans les buissons de l'aire d'étude.	Fort
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	-	Fort	En période de reproduction : Espèce nicheuse dans la forêt, et en milieu bocager. Plusieurs individus ont pu être observés en bordure du site en lisière forestière.	Moyen
Aigle botté <i>Hieraetus pennatus</i>	An. I	Art.3	NT	EN	DZ	-	Très fort	En période de reproduction : Espèce forestière nichant en forêt d'Orléans. Un individu a été observé en chasse au-dessus du site le 13 mai 2022. L'espèce n'est pas nicheuse au niveau de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Corbeau freux <i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	H5	-	C	Faible	En période intermédiaire (hivernage) : Espèce « vulnérable » sur la liste rouge européenne. Observation de deux individus au sein de la prairie mésophile de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	NA	HR	-	R	Faible	En période intermédiaire (hivernage) : Observations de deux individus au sein de boisements, l'un en limite sud de l'aire d'étude rapprochée et l'autre en limite ouest.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux boisés : - 21 espèces en période de reproduction - 16 espèces en période de migration pré-nuptiale - 15 espèces en période de migration post-nuptiale - 11 espèces en période d'hivernage							Faible	Espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : - 18 espèces en période de reproduction : Buse variable, Coucou gris, Epervier d'Europe, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Lonot d'Europe, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Rottelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Troglodyte mignon ; - 13 espèces en période de migration pré-nuptiale : Chardonneret élégant, Coucou gris, Epervier d'Europe, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier ; - 13 espèces en période de migration post-nuptiale : Buse variable, Chardonneret élégant, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rottelet à triple bandeau ; - 9 espèces en période d'hivernage : Chardonneret élégant, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Rougegorge familier.	Faible

Figure 79 : Enjeux des oiseaux remarquables dans l'aire d'étude rapprochée en milieux boisés – Source : Biotope

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Décl. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux semi-ouverts									
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art.3	VU	NT	-	-	Fort	<u>En période de reproduction</u> : Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Plusieurs couples de linotte ont été observés avec des comportements de nidification dans de nombreux buissons et arbustes du site.	Fort
Tanier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art.3	NT	LC	-	-	Moyen	<u>En période de reproduction</u> : Espèce affectionnant les grandes cultures et les prairies comme site de reproduction. 6 couples nicheurs de cette espèce ont été recensés à différents endroits du site. La population sur le site est donc considérée comme importante au regard de sa superficie.	Fort
			NA	HR	-	R	Faible	<u>En période intermédiaire (hivernage)</u> : Observation d'un individu sur la partie nord de l'aire d'étude rapprochée au sein d'une friche vivace, plus précisément au niveau de patches de ronciers.	Faible
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art.3	VU	NT	-	-	Fort	<u>En période de reproduction</u> : Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois. Espèce non présente et nicheuse possible sur le site au regard des milieux.	Moyen
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art.3	NT	LC	-	-	Moyen	<u>En période de reproduction</u> : Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...) Espèce non présente et nicheuse possible sur le site.	Faible
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art.3	VU	LC	-	-	Fort	<u>En période de reproduction</u> : Espèce anthropophile rencontrée dans des milieux variés, des vignes aux boisements clairs en passant par les parcs et jardins. Espèce non présente mais nicheuse possible sur le site mais pouvant nicher sur la zone.	Faible
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art.3	VU	LC	-	-	Fort	<u>En période de reproduction</u> : Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce non présente mais nicheuse possible sur le site.	Faible
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art.3	LC	VU	DZ	-	Fort	<u>En période de reproduction</u> : Espèce affectionnant les lisières forestières, petits boisements, ripisylves, arbres isolés ainsi que les haies arborées pour nicher. Espèce non nicheuse sur le site mais à proximité, espèce présente journalièrement en été pour l'alimenter dans la décharge.	Faible
			NA	-	-	PC	Faible	<u>En période intermédiaire (migration pré-nuptiale)</u> : Observation de plusieurs individus en alimentation et/ou en transit au niveau de l'aire d'étude.	Faible
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>	An. I	Art.3	NA	-	-	PC	Très fort	<u>En période intermédiaire (migration pré-nuptiale et migration post-nuptiale)</u> : Espèce non nicheuse sur le site mais peut être observée survolant le site ou en alimentation dans la décharge.	Faible
Bruant zizi <i>Emberiza hortulana</i>	-	Art. 3	NA	-	-	R	Faible	<u>En période intermédiaire (migration pré-nuptiale et migration post-nuptiale)</u> : Espèce affectionnant les milieux agricoles variés et à faible pression anthropique (parcelles agricoles avec marges incultes, jardins, vignobles, prairies) incluant des zones buissonnantes, des haies, des bosquets ou des arbres isolés. <u>En migration pré-nuptiale</u> : Observations de deux individus en halte migratoire, l'un sur la partie centrale de l'aire d'étude rapprochée, l'autre au sud de l'aire d'étude rapprochée en lisière d'une chênaie. <u>En migration post-nuptiale</u> : Observations de deux individus en halte migratoire à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux semi-ouverts : - 7 espèces en période de reproduction - 7 espèces en période de migration pré-nuptiale - 7 espèces en période de migration post-nuptiale - 3 espèces en période d'hivernage							Faible	<ul style="list-style-type: none"> - 4 espèces en période de reproduction : Bruant zizi, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Rossignol philomèle ; - 5 espèces en période de migration pré-nuptiale : Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Rossignol philomèle, Tanier pâtre ; - 5 espèces en période de migration post-nuptiale : Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Rossignol philomèle, Tanier pâtre. 	Faible

Figure 80 : Enjeux des oiseaux remarquables dans l'aire d'étude rapprochée en milieux semi-ouverts – Source : Biotope

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRRN	LRR	DRL-ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux ouverts									
Ailouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	-	Fort	En période de reproduction : Hôte typique des milieux ouverts (cultures céréalières ou prairies), cette espèce évite totalement les forêts et le bocage car elle a besoin d'être dans des milieux très dégagés. Un individu chanteur a été observé lors des deux passages d'IPA. Au total, ce sont trois contacts de l'espèce qui ont été réalisés lors des inventaires.	Faible
Bruant proyer <i>Emberiza calandria</i>	-	Art.3	LC	NT	-	-	Moyen	En période de reproduction : Espèce affectionnant les grandes plaines ouvertes avec leurs cultures et en particulier les pâtures et les champs de céréales. Nicheur sur le site ; observation d'un couple.	Faible
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art.3	NA	-	-	C	Faible	En période intermuptiale (migration prénuptiale et migration postnuptiale) : Espèce affectionnant les plaines céréalières pour nicher et en contexte forestier les parcelles en régénération lui sont favorables. Espèce non présente sur le site mais peut être observée lors de la période de migration.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux ouverts : - 2 espèces en période de reproduction - 4 espèces en période de migration prénuptiale - 4 espèces en période de migration postnuptiale - 2 espèces en période d'hivernage							Faible	Espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : - 2 espèces en période de reproduction : Bergeronnette grise, Bergeronnette printanière ; - 4 espèces en période de migration prénuptiale : Bergeronnette grise, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Traquet motteux ; - 3 espèces en période de migration postnuptiale : Bergeronnette grise, Bergeronnette printanière, Bruant proyer.	Faible

Figure 81 : Enjeux des oiseaux remarquables dans l'aire d'étude rapprochée en ouverts – Source : Biotope

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRRN	LRR	DRL-ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux aquatiques									
Goéland leucophaée <i>Larus michahellis</i>	-	Art.3	LC	VU	-	-	Fort	En période de reproduction : Espèce nicheuse au niveau de la vallée de la Loire (bancs de sable...). Plusieurs dizaines d'individus observés en alimentation dans la décharge et en vol au-dessus du site.	Faible
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncois</i>	-	Art.3	VU	NA	DZ	-	Fort	En période de reproduction : Espèce fréquentant les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Cette espèce s'installe très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages. Observée sur le site le 28 avril 2022 mais non revue ou réentendue par la suite.	Faible
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art.3	NT	EN	DZ	C	Très fort	En période de reproduction : Espèce nichant dans la région au sol dans la végétation des bordures d'étangs et sur les îles de la Loire. Plusieurs dizaines d'individus observés en alimentation dans la décharge et en vol au-dessus du site.	Faible
Grand cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	-	Moyen	En période de reproduction : Espèce vivant sur les côtes rocheuses ou sablonneuses, dans les estuaires, près des lacs et des grands cours d'eau. Observation d'individus en transit au-dessus du site, l'espèce n'est pas nicheuse.	Faible
Goéland argenté <i>Larus argentatus</i>	-	Art. 3	-	-	-	R	Moyen	En période intermuptiale (migration prénuptiale et migration postnuptiale) : Espèce avant tout côtière pour la reproduction, bien plus que les autres goélands, mais peut aller se nourrir toute l'année à l'intérieur des terres sur les grands plans d'eau, les terres agricoles et les décharges. L'espèce peut être observée en période de migration au-dessus du site.	Faible
Mouette mélanocéphale <i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	An. I	Art.3	NA	-	-	PC	Faible	En période intermuptiale (migration prénuptiale et migration postnuptiale) : Espèce s'observant au niveau des milieux ouverts pour s'alimenter. L'espèce peut être observée en période de migration au-dessus du site.	Faible
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	An. I	Art.3	NA	-	-	C	Faible	En période intermuptiale (migration prénuptiale et migration postnuptiale) : Espèce de plaine appréciant les zones marécageuses et humides ouvertes ainsi que les bords de plans d'eau peu profonds munis de roselières denses et assez étendues. L'espèce peut être observée en période de migration au-dessus du site.	Faible
Vanneau huppé <i>Varellus variegatus</i>	-	-	NA	-	-	C	Faible	En période intermuptiale (migration prénuptiale et migration postnuptiale) : Espèce s'observant sur une grande variété de milieux ouverts, humides ou non, à sol couvert d'une strate herbacée rase ou rare, voire à sol nu. En période intermuptiale, l'espèce s'observe surtout au niveau des milieux ouverts et notamment les cultures. L'espèce peut être observée en période de migration au-dessus du site.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux aquatiques : - 6 espèces en période de reproduction - 6 espèces en période de migration prénuptiale - 6 espèces en période de migration postnuptiale - 5 espèces en période d'hivernage							Faible	Espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : - 4 espèces en période de reproduction : Bergeronnette des ruisseaux, Chevalier cuitblanc, Grèbe castagneux, Héron cendré ; - 4 espèces en période de migration prénuptiale : Goéland leucophaée, Grèbe castagneux, Héron cendré, Mouette rieuse ; - 4 espèces en période de migration postnuptiale : Goéland leucophaée, Grèbe castagneux, Héron cendré, Mouette rieuse ; - 3 espèces en période d'hivernage : Goéland leucophaée, Héron cendré, Mouette rieuse.	Faible

Figure 82 : Enjeux des oiseaux remarquables dans l'aire d'étude rapprochée en milieux aquatiques – Source : Biotope

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dat. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux anthropiques									
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art.3 NT	LC	-	-	CC	Moyen	En période de reproduction : Espèce fréquentant principalement les zones rurales, en particulier les régions herbagères. L'espèce utilise le site comme secteur de chasse mais n'est pas nicheuse au sein de l'aire d'étude.	Faible
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art.3 NT	LC	-	-	CC	Moyen	En période de reproduction : Espèce cavernicole nicheur dans les infructuosités des bâtiments ou en falaise. Comme pour les hirondelles, le martinet utilise régulièrement le site comme zone de chasse et il est non nicheur sur le site.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux anthropiques : - 2 espèces en période de reproduction - 3 espèces en période de migration pré-nuptiale - 3 espèces en période de migration post-nuptiale - 1 espèce en période d'hivernage								Espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : - 2 espèces en période de reproduction : Moineau domestique, Rougequeue noir ; - 3 espèces en période de migration pré-nuptiale : Hirondelle rustique, Moineau domestique, Rougequeue noir ; - 3 espèces en période de migration post-nuptiale : Hirondelle rustique, Moineau domestique, Rougequeue noir ; - 1 espèce en période d'hivernage : Moineau domestique.	Faible

Figure 83 : Enjeux des oiseaux remarquables dans l'aire d'étude rapprochée en milieux anthropique – Source : Biotope

6.3.5.4.2 Cartographies

Les cartographies suivantes présentent les oiseaux nicheurs (ou non nicheurs) patrimoniaux et non patrimoniaux, la migration pré-nuptiale, post-nuptiale et de l'avifaune patrimoniale dans l'aire d'étude rapprochée.



Figure 84 : Oiseaux nicheurs patrimoniaux dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly

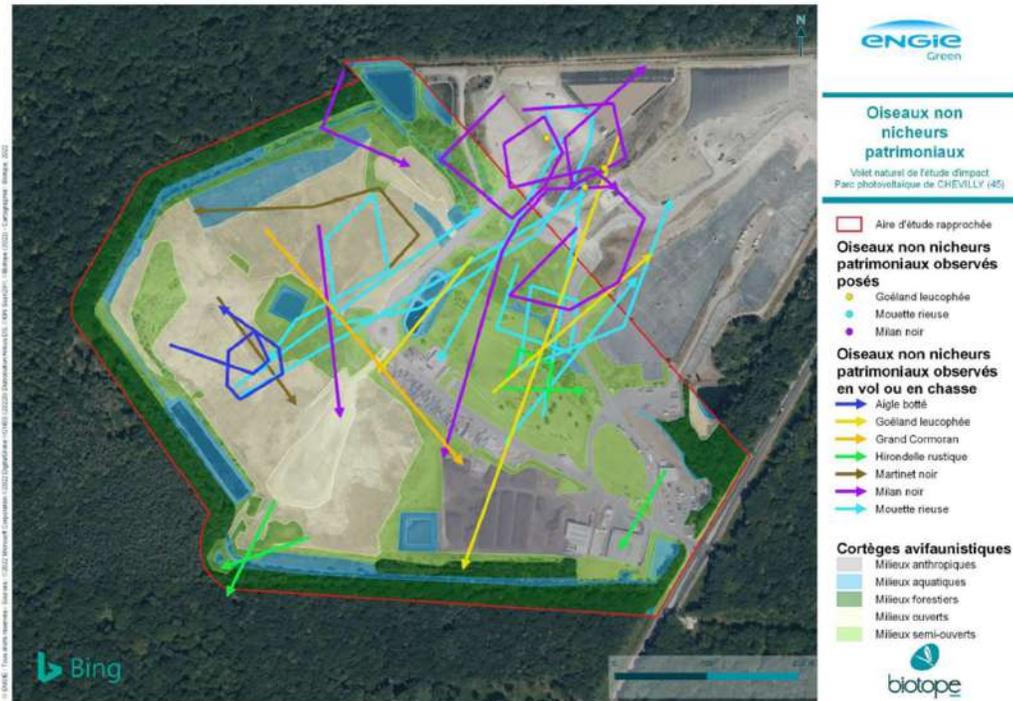


Figure 85 : Oiseaux non nicheurs patrimoniaux dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope



Figure 86 : Enjeux liés aux oiseaux nicheurs patrimoniaux dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly

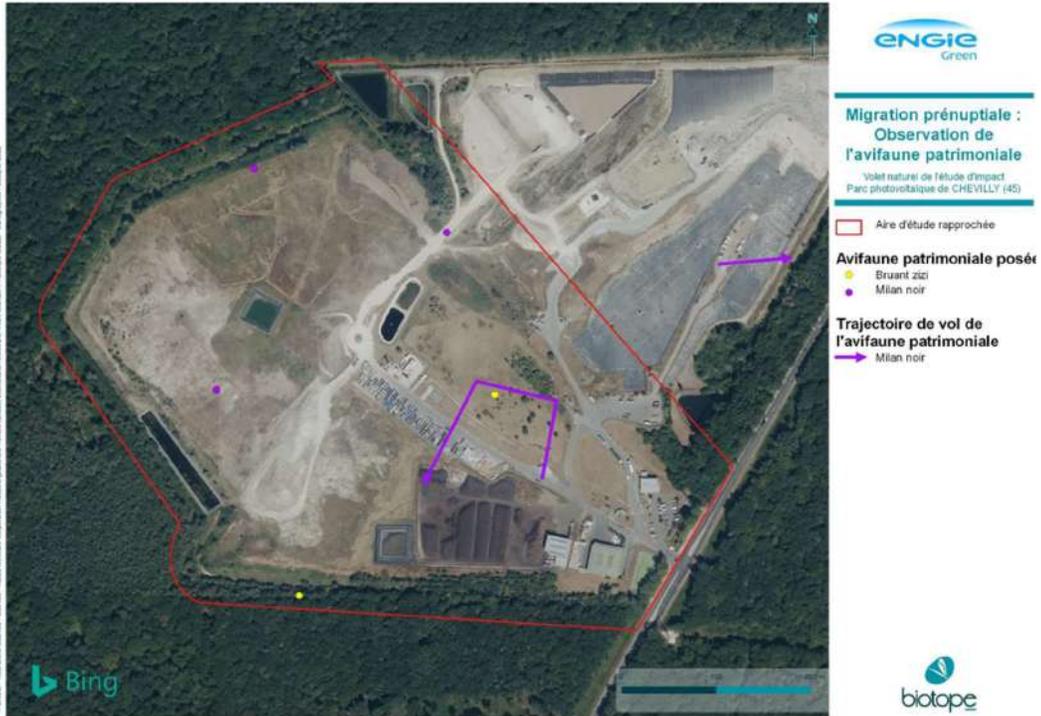


Figure 87 : Migration pré-nuptiale dans la zone d'étude rapprochée – Source : Biotope



Figure 88 : Migration post-nuptiale dans la zone d'étude rapprochée – Source : Biotope

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Figure 89 : Observation de l'avifaune patrimoniale dans la zone d'étude rapprochée – Source : Biotope

6.3.5.5 Mammifère

6.3.5.5.1 Etude de l'aire rapprochée

Les données communales récentes (1978 et postérieures) sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et sur le site participatif Obs'45 ont été reprises pour la commune de Chevilly.

Pour le site de l'INPN, 11 espèces de mammifères sont mentionnées sur cette commune : le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), la Martre des pins (*Martes martes*), le Blaireau européen (*Meles meles*), le Ragondin (*Myocastor coypus*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Sanglier (*Sus scrofa*), la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*).

Le site Obs'45 recense 5 espèces complémentaires : le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), le Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*), la Genette commune (*Genetta genetta*), le Campagnol agreste (*Microtus agrestis*), l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

6 espèces de mammifères sont connues dans l'aire d'étude rapprochée :

- 4 espèces observées lors des prospections : le Sanglier (*Sus scrofa*), le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), le Renard roux (*Vulpes vulpes*) et le Ragondin (*Myocastor coypus*).
- 2 espèces patrimoniales et/ou protégées non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de ces espèces : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), et l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée.

La richesse mammalogique est faible ; 6 espèces identifiées (terrain et analyse bibliographique) parmi les 51 espèces recensées en région Centre-Val de Loire. Les secteurs boisés autour du site concentrent une plus grande diversité de mammifères.

La figure suivante précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Espèce fréquentant les bois et forêts de feuillus ou de résineux. On le retrouve partout où il y a de grands arbres : forêt, bocage, parcs urbains et jardins boisés. Espèce pouvant être observée au niveau des boisements matures sur le pourtour du site.	Faible
Hérisson d'Europe <i>Eurostoichus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	-	Faible	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. Espèce pouvant être observée au niveau des boisements matures et au niveau des fourrés du site.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

Figure 90 : Enjeux des mammifères remarquables dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

6.3.5.5.2 Cartographies

Les cartographies suivantes représentent les mammifères patrimoniaux et les enjeux de conservation dans l'aire d'étude rapprochée.

Etude d'impact

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne ISDND de Chevilly



Figure 91 : Mammifères patrimoniaux dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope



Figure 92 : Enjeux de conservation des mammifères dans l'aire d'étude rapprochée – Source : Biotope

6.3.5.6 Chiroptères

6.3.5.6.1 Etude de l'aire rapprochée

Les données communales récentes (1978 et postérieur) sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et sur le site participatif Obs'45 ont été reprises pour la commune de Chevilly.

Pour le site de l'INPN, 2 espèces de chiroptères sont mentionnées sur cette commune : le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) et la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*). Pour le Site Obs'45 seule la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) est référencée.

Il n'existe aucune colonie ou site souterrain, accueillant des chauves-souris, connues par le Groupe Chiroptères Centre-Val-de-Loire sur la commune de Chevilly. On peut juste mentionner la présence d'une colonie de Grand Murin localisé sur la commune de Chilleurs-aux-Bois, soit à plus de 15km du site d'étude.

13 espèces de chiroptères sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée et 12 espèces ont été contactées lors des inventaires de terrain :

- La Noctule commune (*Nyctalus noctula*),
- La Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*),
- La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*),
- La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*),
- La Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*),
- Le Grand murin (*Myotis myotis*),
- La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*),
- La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*),
- Le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*),
- Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*),
- Le Murin de Natterer (*Myotis emarginatus*),
- L'Oreillard roux (*Plecotus auritus*).

1 espèce non observée lors des inventaires de terrain mais considérée comme présente sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de notre connaissance de l'écologie de cette espèce :

- Le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*),

En plus de ces espèces, 4 groupes d'espèces ont également été mis en évidence. Ils correspondent à des contacts n'ayant pas pu être déterminés jusqu'à l'espèce par cette méthode d'inventaire ou dont les séquences enregistrées n'ont pas permis de différencier avec certitude l'espèce. Les groupes d'espèces contactés sont :

- Le groupe Sérotine indéterminées / Noctules indéterminées (Sérotules) – *Eptesicus serotinus* / *Nyctalus* sp ;
- Le groupe Murins indéterminés – *Myotis* sp ;

- Le groupe Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius – Pipistrellus kuhlii / Pipistrellus nathusii ;
- Le groupe des Oreillards indéterminés – Plecotus sp.

La richesse chiroptérologique est importante (plus de 50% des espèces connues dans la région) compte tenu du contexte. Le site offre des habitats de chasse (prairies, arbres isolés, zones humides, lisières et boisements ...) favorables.

Le tableau suivant montre l'activité des chiroptères.

Nom vernaculaire	Occurrence	Moyenne Contact Point	Maximum Contact Point	Activité Médiane Observée	Activité Maximum Observée
Barbastelle d'Europe	8%	0,2	2	Faible	Faible
Grand Murin	75%	4,3	15	Forte	Forte
Murin à oreilles échancrées	8%	0,1	1	Faible	Faible
Murin de Bechstein	25%	0,3	1	Faible	Faible
Murin de Natterer	25%	0,8	6	Faible	Forte
Noctule commune	83%	31,6	63	Forte	Très forte
Noctule de Leisler	42%	1,1	4	Moyenne	Moyenne
OREILLARDS	58%	1,5	5	Faible	Forte
Murin sp.	75%	11,5	38	Moyenne	Forte
Pipistrelle commune	83%	58,5	188	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl	67%	13,6	52	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl / P. de Nathusius	83%	7	25	Moyenne	Moyenne
Pipistrelle de Nathusius	17%	0,5	4	Moyenne	Moyenne
Sérotine commune	17%	5,4	51	Forte	Forte
SEROTULES	83%	56,9	112	Forte	Très forte
Toutes espèces	83%	128,6	270	Moyenne	Forte

Légende : Occurrence = Pourcentage d'occurrence sur la saison (rapport du nombre de points d'écoute où l'espèce a été contactée sur le nombre de points d'écoute total). Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit / Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit. Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude. Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum. L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro (Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques. Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée